



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales, C. P. – 1950 Sion – CCP 87-187745-4

Courriel : info@amissfs.com / www.amissfs.com

La conversion d'Israël et l'apostasie des Gentils

Prologue

Saint Paul, dans le ch. XI de l'Épître aux Romains, se demande si Dieu a répudié pour toujours tout Israël ou si une partie de ce peuple reviendra, au cours de l'histoire, à Jésus-Christ, ou bien si le peuple "une fois élu" se convertira en masse, vers la fin du monde, et reviendra ainsi à Dieu. Et il affirme que la réprobation d'Israël, à cause du déicide, est partielle et temporaire. En effet "un petit reste" d'Israël, tout de suite après le déicide, a cru en Jésus-Christ (les Apôtres, les Disciples et les premiers néophytes convertis par la prédication des Apôtres), et à la fin du monde même Israël "en masse" se convertira, revenant à Celui qu'il a crucifié.

Pour mieux comprendre ce qui a été révélé à St Paul, nous allons étudier le commentaire que saint Thomas d'Aquin a fait de l'Épître aux Romains, ainsi que de celui du père Marco Sales.

Le texte de saint Paul

Ière Partie (Rom. XI, 1-10)

«1) Je dis donc : «Est-ce que Dieu a rejeté son peuple ? Impossible ! En effet moi aussi je suis israélite, de la descendance d'Abraham, de la tribu de Benjamin. 2) Dieu n'a pas répudié son peuple, qu'il a choisi depuis le début. Ne savez-vous pas ce que dit l'Écriture, dans le passage dont Élie en appelle à Dieu contre Israël ? 3) Seigneur, ils ont tué tes prophètes, ils ont renversé tes autels, je suis resté seul, et maintenant ils en veulent à ma vie. 4)

Que lui répond la voix divine ? Je me suis réservé 7'000 hommes qui n'ont pas plié les genoux devant Baal. 5) Ainsi même au temps présent il y a un reste, selon le choix fait par grâce, non par les œuvres, sinon la grâce ne serait plus la grâce. 6) Mais si c'est par grâce, ce n'est donc point par les œuvres, autrement la grâce ne serait plus grâce. 7) Qu'est-il donc arrivé ? Israël n'a pas obtenu ce qu'il cherchait; ce sont les élus qui l'ont obtenu. Les autres ont été rendus obstinés, 8) comme c'est écrit : *Dieu leur a donné un esprit de torpeur, des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre, jusqu'à aujourd'hui.* 9) Et David dit : *Que leur maison devienne une laisse, un piège, un bouthoir et un châtiment !* 10) *Que leurs yeux soient aveuglés pour et qu'ils ne voient pas; fais leur courber le dos pour toujours.»*

La signification

Le Docteur Angélique, dans la première leçon du ch. XI de l'Épître aux Romains, enseigne que "*la chute des Juifs est à plaindre*" (Ch. XI, Leçon I, n° 859), et reprenant ce qui a été dit plus haut réaffirme que "toutefois elle n'est pas tout à fait excusable" (n° 813), parce que volontaire et coupable.

...Il affirme premièrement : "*L'apôtre montre que la chute des Juifs n'est pas universelle*" (n° 860), c'est-à-dire qu'il admet des exceptions individuelles, ensuite il écrit qu'après le déicide. "*Dieu n'a pas repoussé tout à fait le peuple Juif*" (n° 861).

...Bref, “*La réprobation d’Israël est partielle, puisque certains israélites se sont convertis au Christ*” (M. Sales, *Les lettres des Apôtres, St Paul, Épître aux Romains*, ch. XI, II éd. 2016, Effedieffe, Proceno di Viterbo, p. 141).

Deuxièmement l’Apôtre des Gentils montre que “*le peuple, une fois élu, n’a pas été rejeté totalement par Dieu, aussi à cause des nombreux élus qui se sont convertis et se convertiront individuellement au Christ au cours des temps...*”

Donc “*Israël, pour ce qui concerne la majorité du peuple, n’a pas pratiqué la justice et la fidélité au vrai Dieu, mais un reliquat parmi les Juifs (les Apôtres et les Disciples) a pratiqué la justice, alors que la plus grande partie du peuple a été abandonnée à cause de sa malice*” (n° 872).

Le Docteur Angélique affronte maintenant la question de la future conversion, en masse, des Juifs au Christ, et il écrit : “*à la fin du monde les cœurs des fils seront convertis*” (n° 875).

IIème partie (Rom. XI, 11-16)

Le texte

«11) Je dis : peut être ont-ils trébuché pour tomber définitivement ? Certainement pas. Mais à cause de leur chute, le salut est arrivé aux gentils, pour susciter leur jalousie. 12) Si leur chute a été richesse pour le monde et leur faillite richesse pour les gentils, elle le sera d’autant plus par la totalité du peuple. 13) A vous gentils voilà ce que je dit : en tant qu’Apôtre des gentils, je fais honneur à mon ministère, 14) dans l’espoir de susciter la jalousie de ceux de mon sang et d’en sauver quelques-uns. 15) Si en effet le fait d’avoir été refusés a été une réconciliation du monde, que sera leur re-admission, sinon un retour de la mort à la vie ? 15) Si les prémisses sont saintes, la pâtre le sera aussi; si la racine est sainte, le seront aussi les branches.»

La signification

Dans la leçon II, du ch. XI, de son commentaire de l’Épître aux Romains (v. 11-16), le Docteur Angélique écrit que “*la chute des Juifs, non seulement n’est pas absolue et universelle, mais il ajoute aussi qu’elle n’est pas, non plus, ni inutile ni irréparable*” (n° 878).

Donc «*cette réprobation d’Israël a été la cause de la conversion des gentils, et les gentils conver-*

tis sont, à leur tour, cause de la conversion des Juifs. En effet, un jour viendra enfin où Israël se convertira “en masse” à Jésus-Christ» (M. Sales, cit. p. 141).

D’autre part «*puisque la réprobation d’Israël n’est que partielle, elle est aussi temporaire. Toutefois leur péché a été occasion de salut pour les païens. En effet, l’Évangile a d’abord été prêché aux Juifs, mais comme ces derniers, en masse, n’ont pas voulu l’écouter, les Apôtres se sont adressés aux païens lesquels, en masse, ont accueilli leur prédication avec grande joie*» (M. Sales, p. 143).

Donc la chute de la majorité des Juifs : 1°) Elle est utile car «*Dieu a permis que les Juifs l’offensassent, en crucifiant le Fils, non exclusivement et seulement pour qu’ils tombassent, c’est-à-dire sans aucune utilité qui dériverait de leur péché. Dieu ne permettrait jamais qu’un mal arrive sans qu’il en sorte un bien (...) Donc Dieu ne permit pas le déicide pour qu’ils restassent pour toujours dans cette chute*» (n° 879).

Donc «*la chute des Juifs est utile. Qu’il ne soit jamais dit qu’ils sont tombés inutilement mais plutôt prenant occasion du péché des Juifs, le salut est arrivé aux païens de trois manières.*

Premier : Par le délit qu’ils ont commis en tuant Jésus en a découlé le salut des Gentils par la Rédemption du Sang du Christ.

Deuxième : concernant le délit qui a consisté à refuser même la doctrine prêchée par les Apôtres, il en a découlé qu’ils ont prêché aux Gentils et les ont convertis.

Troisième : par le fait que les Juifs ont été dispersés parmi tous les peuples, à cause de leur péché, et ainsi le Christ eut le témoignage de chaque passage des Livres Saints des Juifs pour convertir les Gentils, lesquels auraient pu croire que les prophéties concernant le Christ avaient été inventées par les chrétiens, si elles n’avaient pas été prouvées comme véritables par le témoignage des Juifs, ennemis des chrétiens” (n° 881).

La chute d’Israël a été utile aussi pour que «les Gentils soient les émules des Juifs, les imitant dans le culte de l’unique Dieu qu’ils avaient pratiqué avant le déicide» (n° 882), mais puisque émulation signifie imitation mais aussi indignation, saint Paul veut aussi dire que “*les Gentils imitent*

les Juifs, en s'indignant de leur péché d'incrédulité". Une troisième manière d'interpréter, c'est que les Juifs imitent les chrétiens quand, quelque part et en ce temps, certains d'entre eux se convertissent individuellement, non en masse (comme cela se fera vers le fin du monde), à la foi chrétienne en imitant la nouvelle foi des Gentils en Jésus-Christ et ainsi 'à la fin tout Israël sera sauvé' quand entrera dans l'Église la plénitude des Gentils» (n° 882).

Maintenant l'Apôtre décrit : 2°) comment la faute des Juifs peut être réparée. *"En effet si la faute des Juifs est l'occasion pour la réconciliation des païens avec le Christ, que sera la future re-admission des Juifs, sinon leur résurrection à la vie éternelle de la mort du péché ? D'ailleurs on peut aussi la comprendre dans le sens que les gentils tomberont, trompés par l'anti-christ et rendront ainsi aux Juifs leur ferveur première. Ainsi, après la conversion des Juifs, quand la fin du monde sera proche, il y aura le jugement dernier et les hommes, de morts qu'ils étaient, retourneront à la vie immortelle"* (n° 890).

IVème partie (Rom. 25-32)

... Vers la fin du monde viendra le Rédempteur et il "enlèvera l'impiété de Jacob" pour montrer la facilité de la conversion des Juifs à la fin du monde, étant donné la toute-puissance divine (n° 919). En "disant que leurs péchés seront enlevés, cela prouve que maintenant (après le déicide et avant la Parousie) ils sont ennemis du Christ 'quant à l'Évangile', c'est-à-dire quant à la doctrine évangélique qu'ils combattent" (n° 923). En effet "les Juifs, malgré qu'un temps ils étaient agréables à Dieu à cause des pères, c'est-à-dire les Patriarches, ils ne le sont plus maintenant à cause de l'inimitié qu'ils exercent contre l'Évangile, mais ceci ne signifie pas qu'ils seront empêchés en futur de se convertir; s'ils reviennent au Christ" (n° 923). En effet "les dons de Dieu sont sans repentance", c'est-à-dire que Dieu ne se repente pas de ce qu'il a fait, mais comme maintenant les Juifs s'opposent au Christ et à l'Évangile, Dieu ne les aime plus comme dans le passé. Ce n'est pas Dieu qui change d'avis. Il n'abandonne pas s'il n'est pas d'abord abandonné, mais "souvent les dons de Dieu sont perdus par ceux qui les reçoivent, donc les dons de Dieu ne font pas

défaut à cause d'un changement de Dieu qui se repentirai, mais à cause du changement de l'homme choisi, qui néglige la grâce de Dieu et la perd" (n° 926).

Le père Sales résume. *"Dieu promet qu'il contractera avec les Israélites une nouvelle alliance, par laquelle il leur enverra son Esprit, sa doctrine et sa grâce, il enlèvera et pardonnera leur péché d'infidélité dont ils se seront repentis"...*

Conclusion

Malgré que la majorité du peuple d'Israël, après le déicide, n'est plus en amitié avec Dieu, mais qu'il a apostasié, les promesses divines faites aux Patriarches restent sans leur accomplissement. En effet, ces promesses ne se rapportent pas aux israélites au sens matériel et biologique du terme, c'est-à-dire aux descendants des Patriarches selon la chair, mais au sens spirituel, c'est-à-dire à ceux qui croient en la Révélation divine, d'abord dans l'Ancien Testament et ensuite dans le Nouveau Testament. Elles se rapportent à tous ceux qui embrasseront la vraie foi dans le Dieu unique, transcendant, trinitaire, et dans le Verbe Incarné, soit qu'ils viennent matériellement et biologiquement du paganisme, soit du Judaïsme.

Ceux que Dieu appelle au salut, gratuitement, c'est par pure grâce et miséricorde; ceux qu'il rejette, il les rejette par un acte de justice à cause de leur péché d'incrédulité. Ainsi maintenant (après le déicide), le Seigneur appelle de nombreux Gentils au salut messianique par pure grâce et miséricorde, et rejette beaucoup de Juifs par justice, puisque Jésus-Christ est devenu pour eux une pierre d'achoppement. L'exclusion d'Israël de l'Alliance avec Dieu est due à l'incrédulité du peuple "une fois élu" et non au manque de bonté de la part de Dieu.

L'Évangile a été annoncé en premier à Israël, et si Israël n'a pas cru, il est le seul responsable de son incrédulité, et non le Seigneur, mais on ne doit pas conclure de cela que tout Israël sera pour toujours reprouvé. Les Juifs ne sont pas tous reprovés, ni pour toujours : ils se convertiront en masse avant la fin du monde. Un petit reste de vrais israélites selon l'esprit se sont déjà convertis, ils se convertissent et ils se convertiront au Christ, à toutes les époques de la Nouvelle et Éternelle Alliance.

Les Juifs ont apostasié de Dieu en crucifiant le Christ et en persécutant les Apôtres. Les Gentils se sont convertis. Mais maintenant nous assistons aussi à l'apostasie des gentils envers le Christ et son Église. Les Nations autrefois chrétiennes ne le sont plus. Toutes les lois sont désormais contraires à la loi divine et naturelle ; la foi n'est plus présente que dans un tout “petit reste” ou “reliquat” de Gentils. Les Juifs ne sont pas en train de se convertir, mais ils mettent le comble à leurs péchés. La fin du monde n'est pas encore proche parce que les Juifs ne donnent aucun signe de conversion en masse au Christ.

Que dire ? Dieu a renfermé tous (païens et juifs) dans l'incrédulité pour faire à tous miséricorde. Nous les Gentils convertis au christianisme ne devons pas, et ne pouvons pas (étant donné notre triste situation actuelle et générale, sauf exception d'un “petit reliquat”), présumer et mépriser les Juifs. Mais nous ne devons non plus pas adhérer au sophisme du **“judéo-christianisme”**. Parce que les Juifs persévérent toujours dans leur endurcissement contre le Christ et l'Évangile, et ne se convertiront en masse (selon les Écritures) qu'à la fin du monde. Le judaïsme actuel est en totale opposition au christianisme.

Le problème juif est essentiellement un problème théologique, qui comprend leur vocation primitive (des Patriarches à l'avènement du Christ) et leur apostasie (du déicide à la veille de la fin du monde). Toutefois il a aussi des conséquences politiques, sociales et économiques, vu la prépondérance que le Judaïsme a acquis à partir de la christianisation du monde (Humanisme et Renaissance), qui a atteint le sommet avec la fondation de l'État d'Israël.

Il faut toujours distinguer un aspect d'un autre et les voir tous à la lumière de la foi et de la Révélation, pour ne pas errer par excès (anti-sémitisme biologique), ou par défaut (philo-judaïsme théologique).

Nous sommes à la veille de quelque chose de terrible et de grand : la justice et la miséricorde de Dieu sont prêtes à s'exercer puissamment sur tout le monde moderne, qui affronte actuellement les sursauts de son extrême agonie. L'apostasie des Juifs porta à la destruction de la Judée (70-135 a.J.C.). L'apostasie des Gentils nous

apportera quelque chose d'analogue. En effet, les Nations ne peuvent être punies comme les hommes individuellement par l'enfer éternel dans l'autre monde, elles doivent donc être corrigées dans la vie terrestre (St Augustin).

La foi chrétienne doit nous tenir éloignés de l'actuelle perfidie juive, mais elle ne doit pas nous porter à désirer la destruction totale et définitive des Juifs. Saint Paul nous a enseigné que pas tout Israël, ni pour toujours, ne sera l'ennemi de l'Évangile comme il l'est aujourd'hui. Le petit reliquat d'Israélites convertis à l'Évangile du Christ a permis à Jésus-Christ de faire des deux peuples (Juif et Païen) une seule chose comme le constructeur (Dieu), par la pierre d'angle (le Christ), fait de deux murs (Juifs et Païens) une seule maison (l'Église). Il faut savoir distinguer les temps et la quantité avant de porter un jugement général sur la théologie de l'histoire, qui embrasse l'Ancien et le Nouveau Testament.

La réprobation d'Israël d'après les paraboles de l'Évangile de Saint Matthieu, lue à la lumière de l'Épître aux Romains (IIème partie)

Introduction

...Nous allons voir ce que Saint Paul, divinement inspiré, nous révèle, essayant d'en comprendre la signification à l'aide du Commentaire de St Thomas d'Aquin de l'Épître aux Romains.

Le texte de St Paul l'Épître aux Romains (IX, 1-33)

«1) Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens pas, et ma conscience m'en rend témoignage par l'Esprit-Saint, 2) qu'il y a une grande tristesse en moi et une douleur continue dans mon cœur. 3) Car je désire ardemment d'être moi-même anathème à l'égard du Christ pour mes frères, qui sont mes proches selon la chair, 4) qui sont les israé-

lites, à qui appartiennent l'adoption des enfants, la gloire, l'alliance, la loi, le culte et les promesses, 5) dont les pères sont ceux de qui est sorti, selon la chair, le Christ même, qui est au-dessus de toutes choses. Dieu bénit dans tous les siècles, amen. 6) Non que la parole de Dieu soit restée sans effet, mais tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas israélites. 7) Ni ceux qui appartiennent à la race d'Abraham ne sont pas tous ses enfants, mais «c'est en Isaac que sera ta postérité» 8) C'est-à-dire : ce ne sont pas les enfants selon la chair qui sont les enfants de Dieu, mais ce sont les enfants de la promesse qui sont considérés comme descendants... (v. 9 à 33).

Le Commentaire de St Thomas d'Aquin

Le Docteur Commun de l'Église, St Thomas d'Aquin, dans son Commentaire à la Lettre aux Romains (Roma, Città Nuova, 1994, t. 2, ch. IX, 1-33, pp. 17-55), écrit : «L'Apôtre des Gentils prend prétexte du fait que les Juifs, lesquels semblaient solidement attachés au service de Dieu, avaient été exclus de la grâce, alors que les Gentils y avaient été admis quoique auparavant ils étaient loin de Dieu (...). Il montre son affection envers le peuple juif, parce que ce qu'il avait dit, ou dirait, contre eux ne puisse être pris pour de la haine (...) L'Apôtre Paul montre que la dignité des Juifs n'appartient pas à ceux qui descendent selon la chair des anciens Patriarches, mais elle appartient à la descendance spirituelle, élue par Dieu, qui croyait au futur Messie, ou déjà venu. (...) Comme les Juifs se glorifiaient tout particulièrement d'être de la descendance d'Abraham, qui le premier a reçu de Dieu le pacte de la circoncision (Gen. XVII, 10), ainsi que de Jacob, appelé aussi Israël, dont toute la descendance fut incorporée au peuple de Dieu. Alors qu'il n'en fut pas ainsi pour Isaac, car Esaü et son peuple n'ont pas appartenu au peuple de Dieu.

Donc l'Apôtre démontre que non tous ceux qui descendent de Jacob, ou Israël, selon la chair, sont de véritables Israélites auxquels appartient la promesse ou l'Alliance de Dieu, mais seulement ceux qui sont fidèles à Dieu selon la foi (Is. XLIV, 2). Deuxièmement, l'Apôtre démontre ce qu'il a proposé par la comparaison d'Abraham, disant que

non tous ceux qui sont de la descendance d'Abraham selon la chair sont fils spirituels d'Abraham, mais seulement ceux qui ont imité sa foi et ses œuvres, auxquels Dieu promis la bénédiction (Jn VIII, 39). (...) Pour dire que non tous ceux qui sont nés d'Abraham selon la chair appartiennent à sa descendance, à laquelle fut faite la promesse (Gal. III, 16), mais ceux qui sont comme Isaac et non comme Ésaü... C'est pourquoi Jean pouvait dire aux Juifs : «*Ne dites pas : Nous avons Abraham pour Père*». En effet contre leur opinion il avait relevé la fait que des deux fils d'Abraham, un avait été élu et l'autre rejeté...

Si Dieu a permis l'égarement des Juifs pour la conversion des païens, d'autant plus Il réalisera sa conversion à la fin du monde pour l'utilité du monde entier... Ensuite l'Apôtre explique que si les dons de Dieu sont sans repentance de la part de Dieu, ils peuvent être perdus par ceux qui les ont reçus, à cause de l'infidélité de l'homme à la grâce de Dieu, et non par un changement de Dieu, qui n'est pas soumis au changement.» (Commentaire à la *Lettre aux Romains*, ch. XI, 1-32, pp 78-112)...

Conclusion

À la lumière de ce qui précède... À ceux qui aujourd'hui encore sont restés fidèles à Dieu, est toujours valable l'avertissement de l'Apôtre : «*Que celui qui est debout, qu'il prenne garde de ne pas tomber*». Donc nous ne devons pas nous enorgueillir et mépriser ceux qui sont tombés, car nous pourrions aussi être coupés de la “racine” sainte (qui est le Christ).

Mais il ne faut avoir peur car la Vierge nous a promis : «*A la fin, mon Cœur Immaculé triomphera*». Et Jésus nous a dit : «*Les portes de l'Enfer ne prévaudront pas.*» Nous sommes très attristé de notre péché d'apostasie en Jésus, mais uni à une grande confiance de son triomphe, quand Païens et Juifs (Rom. XI, 26), seront les deux murs dressés sur la “pierre d'angle” qui est Jésus-Christ, pour former l'Église du Père, du Fils et du Saint Esprit...

Thomas

Extraits de *sì sì no no*

30.11.2018 – 15.01.2019

La théorie de la “*Mort de Satan*”

(Extrait de *sì sì no no*, 15.04.2015, p. 3)

Dans les ténèbres, une lueur d’espérance

Léon XIII dans l’encyclique “*Præclara*” (20.06.1894) a écrit : “*Nous voyons venir dans le lointain un nouvel ordre de choses : la solution chrétienne de la question sociale, la fin du schisme luthérien et byzantin qui ont déchiré l’Europe, et la lumière de l’Évangile qui illumine tous les peuples*”.

Dans “*La conjuration antichrétienne*” (Lille, Desclée, T. 3, 1910, pp. 852-891, 914-927), Delassus rapporte les révélations privées qui confirment les prévisions de Léon XIII ainsi que celles de la bienheureuse Catherine Emmerich, Anna Maria Taigi, Ste Brigitte, Ste Hildegarde, Ste Catherine de Sienne, de la Bienheureuse Catherine da Racconigi, de St Louis Marie Grignion de Montfort. Catherine Emmerich (*La conjuration antichrétienne*, T. 3, pp. 867-878) voyait la maçonnerie déchainée dans la tentative de détruire l’Église, par le naturalisme théorique et pratique, par la corruption des idées et des moeurs. Elle la voyait en rapport avec l’avènement de l’Antichrist. Rome et le Vatican étaient particulièrement attaqués par les esprits du mal et leurs suppôts. Le Pape, entouré de traîtres, était très triste, mais malgré la toile du malin, Rome était toujours traversée par un courant de lumière et de grâce.

La bienheureuse Emmerich parle d’un «*homme noir ou ténébreux*», qui travaille autour de la basilique de St Pierre, à la ruine des fidèles et des pasteurs, mais elle dit avoir aussi eu la grâce d’avoir été conduite, en esprit, auprès du pape Léon XII, pour l’aider à prendre les bonnes décisions. Marie Morel avait reçu une mission analogue auprès des papes Grégoire XVI et Pie IX (cit., tome III, pp. 878-879).

Toutefois, Catherine Emmerich, raconte aussi les visions qu’elle a eu concernant la restauration et le triomphe de l’Église, ainsi que de sa hiérarchie qui avait été, auparavant, comme défigurée par les manœuvres troubles de la secte infernale, dont elle voyait dans ses rangs aussi des prêtres (cit., tome III, pp. 880-883). Elle voyait aussi lutter les bons défenseurs de l’Église, mais sans méthode, comme s’ils ne comprenaient pas la gravité de la situation (cit., tome III, p. 885). La

bienheureuse Anna Maria Taigi (cit., tome III, pp. 886-890) a eu les mêmes visions, tout spécialement sur les manœuvres des sectaires pour tromper les cardinaux, sous le pontificat de Grégoire XVI, dans le but de détruire la papauté et la remplacer par une «*nouvelle église des ténèbres*», **renverser les dogmes et mettre syncrétiquement ensemble toutes les croyances religieuses**. Elle voyait la plus grande partie du clergé séduit par les ténèbres. Toutefois, grâce au secours de la Très Sainte Vierge, l’Église aurait prévalu contre elles. La bienheureuse Taigi a même vu Saint Pierre choisir son successeur, après la défaite de la secte infernale qui avait travaillé à la destruction de l’Église. D’après Catherine Emmerich (cit., tome III, pp. 892-895), un rôle décisif dans la bataille contre l’anti-église aurait été joué par St Michel Archange, juste quand tout semblait perdu et que le règne de l’Antichrist était probablement proche : un pape sévère, austère et saint en sortirait : il redonnerai courage aux fidèles.

Delassus (cit., vol. III, pp. 914- 927) cite aussi Ste Hildegarde de Bingen (XII siéc.), et Ste Catherine de Sienne (XIV siéc.), laquelle a écrit que «*Dieu purifiera la Sainte Église et fera renaître l’esprit chrétien par un moyen qui échappe à toute prévision humaine*» (Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 29 avril), *La bienheureuse Caterina da Racconigi* (XVI S.), St Louis-Marie Grignon de Monfort, St Léonard de Port Maurice et la Vénérable Marie d’Agreda (XVII S.), Elisabetta Canori Mora (XVIII siéc.). Tous ont vu la lutte de la “*Synagogue de Satan*” (Ap. 2, 9) contre l’Église de Jésus-Christ, la défaite apparente de l’Église, mais aussi son triomphe, alors que tout semblait perdu.

Le mystère de la Résurrection, en effet, continue, en un certain sens, aussi dans l’Église, que Jésus a voulu à son image. Des terribles épreuves elle ressuscitera plus glorieuse qu’avant, comme en témoigne toute son histoire. Des persécutions de Néron, Dioclétien, Julien l’Apostat, aux tentatives de la Révolution Française d’installer une nouvelle religion, à nos tristes jours où de nombreux catholiques hâtent, par leur martyre, la résurrection du Corps mystique du Christ.

Tarcisius

La vocation de Luther

Martin Luther est né le 10 novembre 1483 en Allemagne, à Eisleben. Il étudie le droit à Erfurt. En 1505, pris dans un orage très violent, **il fait le vœu de se faire moine s'il échappe à la foudre.**

Il entre alors au couvent des moines augustins. Il est ordonné prêtre en 1507 et devient docteur en théologie en 1512. Il part alors enseigner la théologie à Wittenberg, ville du prince Frédéric le Sage. Luther n'est plus d'accord avec les pratiques de l'Église, il se révolte et fonde le protestantisme.

Le nouveau rituel des ordinations et des sacres est-il valide ?

C'est la grande question, qu'à la suite de Monseigneur Marcel Lefebvre, tout catholique *dit de tradition* se pose légitimement

Toutes les communautés, dites de tradition, ayant accepté de se soumettre à la Rome officielle, peuvent-elles garantir aux fidèles que les nouveaux prêtres de leurs communautés sont validement ordonnés, puisque ordonnés par des évêques de l'Église officielle ?

Si oui, tout fidèle attaché à la messe dite de St Pie V peut y assister sans arrière-pensée. Mais qui peut donner cette garantie aux fidèles ?

Monseigneur Lefebvre avait comme principe de "réordonner sous condition" les prêtres qui venaient à la Tradition, et donc à la célébration de la Messe codifiée par St Pie V, car c'est là l'acte par excellence de la véritable Église de Jésus-Christ, le sommet de sa doctrine. Mais si le "prêtre" n'est pas validement ordonné, la messe ne serait qu'une simple commémoration du Sacrifice du Calvaire, comme pour toutes les églises protestantes... Elle ne sera pas le renouvellement non sanglant du Sacrifice de la Croix. Il n'y aura pas de Transsubstantiation, donc pas de présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ parmi nous.

La réordination est un acte de justice, et pour le prêtre qui désire venir à la Tradition, et pour les fidèles qui suivent les prêtres de la Tradition.

En effet, si un prêtre ordonné dans l'Église officielle souhaite venir à la Tradition, c'est qu'il a compris ce qui se passe dans l'Église conciliaire, par conséquent il ne peut qu'être désireux d'avoir la certitude de son sacerdoce.

S'il refuse une réordination, c'est qu'il a les pieds des deux côtés. C'est qu'il n'est pas vraiment convaincu de ce qu'il fait. Qu'il vient à la Tradition pour diverses raisons, certainement louables, mais partielles quant à la doctrine catholique, et cela n'écarte en rien le danger de son "non sacerdoce" et donc de l'invalidité de la messe et des autres sacrements qui en découlent.

Dans ce cas comment peut-on imposer aux fidèles, confiants en leurs prêtres, une telle situation d'ambiguïté et de doute ? De quel droit ?

Si "ce n'est pas l'affaire des fidèles", alors la conclusion logique s'impose : pourquoi désobéir à l'évêque légal (c'est-à-dire aux évêques des diocèses respectifs) et par suite à toute la hiérarchie légale ? Est-ce ce principe qui a conduit ces fidèles à combattre, à la suite de Mgr Lefebvre, leur guide ? Où serait la Tradition Catholique aujourd'hui, si ces principes avaient guidé ces fidèles, désireux de rester catholiques, d'œuvrer à salut de leur âme, à la Cité catholique, et accablés par le désastre conciliaire ?

En effet, combattre pour rester intégralement catholique – gardant tous les dogmes et le Magistère des papes, jusqu'au Concile Vatican II, qui trouve son expression dans le Saint Sacrifice de la Messe – n'aurait aucun sens, s'il n'y avait plus de prêtres validement ordonnés.

C'est le problème de toutes les communautés à dénominations "chrétienne", qui n'ont plus le

Sacrifice rédempteur parce qu'ils n'ont plus de prêtres. Le sacrement de l'ordre est indispensable à l'Église. Il faut un prêtre ordonné validement pour réaliser la Transsubstantiation. Il faut un prêtre validement ordonné pour faire un véritable évêque, qui puisse faire de vrais prêtres... Sans prêtre pas de Présence Réelle dans nos tabernacles, Jésus ne serait plus présent parmi nous de la manière qu'Il a voulu. **(Profani).**

Mgr Tissier de Mallerais

Extraits de l'homélie d'Ordination, Écône, le 29 juin 2016

Donc c'est bien dans cet esprit catholique du sacerdoce, comme médiateur entre Dieu et les hommes, que je vais vous ordonner, chers ordinands...

Qu'en est-il de la validité du nouveau rite d'ordination ?

Or, bien chers fidèles, cette merveilleuse onction des mains du prêtre a été truquée par l'Eglise conciliaire depuis 46 ans. **Paul VI a institué d'autres paroles, qui ne parlent ni de consécration, ni de sanctification.** C'est pourquoi nous gardons précieusement ce trésor de ces prières de l'ordination.

Deuxième rite, c'est le rite de la présentation au jeune prêtre du calice et de la patène, avec des paroles très claires : «*Recevez le pouvoir d'offrir le sacrifice à Dieu*». Ces paroles, vous ne les trouvez pas dans les autres parties de l'ordination. Nulle part. C'est dans ce rite secondaire que vous trouverez la précision ultime de ce qu'est le sacerdoce que vous allez recevoir. **Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice**, et il continue, «*et de célébrer des messes tant pour les vivants que pour les morts au nom du Seigneur.*». De célébrer des messes, c'est bien clair, tant pour les vivants que pour les morts.

Non pas seulement un sacrifice de louange pour les vivants mais aussi le sacrifice d'expiation et de propitiation pour les âmes du purgatoire dont on ne parle plus dans l'Eglise aujourd'hui. Votre sacerdoce est un sacerdoce qui a des effets dans l'éternité, non seulement sur la terre mais au ciel pour faire entrer des âmes au ciel et au purgatoire pour délivrer les âmes.

Monseigneur Lefebvre nous disait : «*Le prêtre est un homme d'éternité, qui ne vit pas seulement dans le temps mais dont le sacerdoce a des effets éternels.*»

Or, cette belle prière a été truquée, encore une fois, par l'Eglise conciliaire, le nouveau rite d'ordination où l'évêque présente le calice et la patène, avec le vin et l'hostie oui, en disant simplement : «*Recevez les dons des fidèles pour les offrir à Dieu*». Alors qu'est-ce que c'est ? Vous recevez les dons des fidèles pour les offrir à Dieu ? **C'est tout** ? Nous ne recevons pas le don des fidèles, nous recevons le don de Dieu qui est Notre Seigneur Jésus-Christ immolé sur la croix, pour l'offrir à nouveau à Dieu son Père. Voilà la vérité ! **Nous ne pouvons pas, évidemment, accepter ce nouveau rite d'ordination truqué qui fait peser des doutes sur la validité de nombreuses ordinations selon le nouveau rite.**

Et enfin le troisième beau rite, secondaire il est vrai et pourtant si important, le pouvoir d'absoudre les péchés. Le prêtre dit ceci à l'ordinand, en déployant sa chasuble pour signifier que désormais il va pouvoir exercer son sacerdoce et toutes ses fonctions de prêtre, il lui dit :

«*Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.*»

Les belles paroles de Notre-Seigneur aux apôtres le jour de Pâques, le soir du jour de Pâques, quoi de plus beau qu'exprimer ce pouvoir, que les jeunes prêtres ont déjà reçus, par l'imposition des mains silencieuse et la préface, c'est vrai, mais l'exprimer de façon explicite que le prêtre a le pouvoir de remettre les péchés.

Vous me dire : *mais Dieu seul peut remettre les péchés*. Précisément le prêtre est l'instrument de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, pour remettre les péchés. Or, bien chers fidèles, cette prière, **ce rite de transmettre le pouvoir de remettre le péché, a été simplement supprimé** du nouveau rite de l'ordination. Il n'en est plus question.

Donc ce nouveau rite d'ordination n'est pas catholique.

Et donc nous continuerons, bien sûr, à transmettre fidèlement le sacerdoce réel et valide, et valide, par le rite traditionnel de l'ordination sacerdotale.

(Homélie intégrale à “La Porte Latine”).